

Les soins de suite et de réadaptation

Le SSR est une structure sanitaire permettant une prise en charge globale du patient en vue de son retour dans son lieu de vie d'origine (domicile, structure médico-sociale...). Cette prise en charge doit répondre à un objectif thérapeutique déterminé et régulièrement réévalué avec le patient. L'activité de SSR comprend : les soins, la rééducation et la réadaptation, la prévention et l'éducation thérapeutique, l'accompagnement à la réinsertion. L'équipe pluridisciplinaire comprend : médecins, infirmiers, assistant social, kinésithérapeutes, ergothérapeute, psychologue, animateur...

La structuration de l'activité SSR : autorisation de SSR adulte polyvalent + (le cas échéant) mention prise en charge enfants et/ou adolescent + (le cas échéant) mention d'une ou plusieurs spécialités (appareil locomoteur, système nerveux, personnes âgées...). Les SSR spécialisés exercent une mission d'expertise et de recours. Les soins peuvent être dispensés dans le cadre d'une hospitalisation à temps complet et/ou à temps partiel (hôpital de jour, par exemple rééducation cardiaque sur le bassin). L'activité de SSR doit s'inscrire dans les réseaux et filières.

Les demandes d'admission : les demandes d'admission se font via le logiciel TRAJECTOIRE. Les patients proviennent généralement du MCO (médecine et chirurgie) mais ils peuvent aussi provenir du lieu de vie habituel, sur prescription médicale (ex : EHPAD /convention signée en janvier 2013). La durée moyenne de séjour est d'environ 1 mois mais elle peut varier selon les pathologies traitées. La durée de séjour dépend aussi beaucoup des solutions d'aval...

La coordination SSR du territoire de Vienne est animée par le Dr Magali DELMONT, médecin chef de service de médecine physique et réadaptation au CH Vienne. Les objectifs de la coordination SSR : avoir une lisibilité de l'offre en SSR, la coordonner et apporter une aide dans les cas de sorties complexes, permettre un rapprochement fonctionnel entre MCO et SSR. Le bilan d'activité sur le territoire de santé viennois est présenté au comité de pilotage de la coordination SSR du territoire de Vienne et décrit la répartition de l'activité des 6 SSR par Catégories Majeures Cliniques.

Le secteur des soins de suite et de réadaptation est actuellement de 250 lits.

Les SSR polyvalents :

- Hôpital local de Beaurepaire (35 lits)
- Hôpital local de Condrieu (35 lits + 3 lits identifiés en soins palliatifs sur des lits de médecine)
- Hôpital local de Pélussin (28 lits)
- Hôpital local de Saint Pierre de Bœuf (30 lits)
- Le Mas des Champs à Saint Prim (statut privé d'intérêt collectif /57 lits)

Les SSR spécialisés : le Centre Hospitalier de Vienne :

- SSR Médecine Physique et Réadaptation (neuro motrice, orthopédique, et cardiaque) de 30 lits
- SSR polyvalent et spécialisé personnes âgées de 35 lits, dont 8 lits dédiés en soins palliatifs et 10 lits en unité cognitivo-comportementale.

Les partenariats avec le centre Hospitalier de Vienne sont nombreux : l'équipe mobile soins palliatifs (EMDSP), l'équipe opérationnelle d'hygiène avec le réseau TREMPIN, le groupement Pharmaviennaise (groupement d'achat pharmaceutique dans 28 établissements de la région Rhône Alpes, donc tous les SSR de l'interfilière de la région de Vienne, sauf Pélussin et St Pierre de Bœuf (pour le moment).

Vers plus de médicalisation et de complexité : les SSR ne sont plus les maisons de convalescence ou maisons de repos comme on pouvait les appeler parfois et reçoivent des patients de plus en plus tôt dans la filière hospitalière, de plus en plus médicalisés, âgés, fragiles, polypathologiques et qui nécessitent des soins de suite avant un retour à domicile si possible dans les meilleures conditions de récupération générale et de reprise d'autonomie suffisante.